



# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**NB DIRECT PRIVATE EQUITY (FR 2) S.L.P. (le « Fonds »)**  
**Actions de classe S en EURO (les « Actions » ou « Actions LP »)**

Initiateur du PRIIP : FundRock France AM

ISIN : FR001400F3C8

Devise : EUR

Nom de l'autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de FundRock France AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. FundRock France AM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Concepteur du PRIIP :

Site web de l'Initiateur du PRIIP : [www.fundrockfranceam.com](http://www.fundrockfranceam.com)

Appelez le +33 (0)1 55 27 27 80 pour de plus amples informations

E-mail : [France@FundRock.com](mailto:France@FundRock.com)

Ce document d'informations clés est valable à la date du 01 février 2023.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

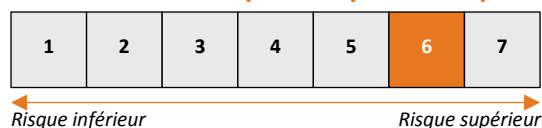
## En quoi consiste ce produit ?

<b>Type</b>	Le Fonds est un Fonds spécialisé professionnel français ( <i>Société de Libre Partenariat – S.L.P.</i> ) constitué en vertu des lois de France en tant que société d'investissement à capital variable ( <i>Société en commandite simple</i> ); et est considéré comme un fonds d'investissement alternatif (« AIF »), Ce Fonds est soumis aux articles L.214-162-1 et seq. du Code monétaire et financier français. Les Actions qui vous sont proposées sont une catégorie d'actions du Fonds. Le Fonds est un Fonds nourricier dans un Fonds maître, dont la performance dépendra de la performance du portefeuille du Fonds maître, comme décrit plus en détail dans la section "Objectifs" ci-dessous. Le I Fonds maître est considéré comme un fonds européen d'investissement à long terme (« ELTIF », au sens du règlement (UE) 2015/760.
<b>Durée</b>	Le Fonds a un terme initial de huit ans à compter de sa date de closing finale, et ce terme peut être étendu par l'AIFM sur proposition du Conseiller en investissement du Fonds jusqu'à trois (3) périodes d'un (1) an, le terme maximal étant donc de onze (11) ans à compter de la date de Closing finale du Fonds maître. L'initiateur du PRIIP ne peut pas résilier les Actions de manière unilatérale. Les Actions, le Fonds, le Fonds maître peuvent être résiliés de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus dans leurs prospectus et statuts respectifs. Ce produit peut ne pas convenir aux investisseurs qui ne sont pas en mesure de soutenir un engagement à long terme et illiquide, car la durée de vie du Fonds peut dépasser 10 ans. Le Fonds peut faire l'objet d'une résiliation anticipée et d'une liquidation dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.
<b>Objectifs</b>	L'objectif d'investissement du Fonds est d'investir dans NB DIRECT PRIVATE EQUITY FUND 2023 ELTIF, Actions en euro de Classe S, ISIN LU2500379024 (le « Fonds maître »). L'objectif d'investissement du Fonds maître sera de générer des rendements ajustés au risque en effectuant de manière sélective des investissements directs privés et des co-investissements en actions ou autres titres de capitaux aux côtés de sociétés de capital-investissement de premier plan et d'autres investisseurs financiers. Le Fonds Maître vise à réaliser une croissance du capital à long terme en construisant un portefeuille diversifié en co-investissant directement dans des projets de capital-investissement. Le Fonds Maître investira dans une gamme de stratégies de capital-investissement, principalement en investissant dans des buy-outs (small/mid et large cap) et en investissant de manière opportuniste dans des situations particulières, dans le capital-développement et dans des investissements de crédit. Ces investissements directs seront effectués principalement dans des sociétés basées en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'en Asie et en Amérique latine dans une moindre mesure. Le Fonds maître investira aux côtés, en tant que co-investisseur, d'un large éventail de Sponsors de très bonne qualité et bien établis dans leurs principaux domaines d'expertise, il cherchera à investir à des conditions favorables aux côtés de ces Sponsors et il bénéficiera des deux réseaux de souscription du Sponsor et de Neuberger Berman, ce qui devrait renforcer la diversification des risques dans le portefeuille. Le Fonds maître investira dans une variété de situations, que ce soit dans de nouvelles transactions ou dans des sociétés existantes détenues par des sociétés de capital-investissement de premier plan, ciblant les opérations de co-souscription, de mid-life et de co-investissement traditionnel. Le Fonds maître investira dans une variété de situations, que ce soit dans de nouvelles transactions ou dans des sociétés existantes détenues par des sociétés de capital-investissement de premier plan, ciblant les opérations de co-souscription, de mid-life et de co-investissement traditionnel. Le Fonds maître effectuera généralement des investissements minoritaires ; étant entendu toutefois qu'il ne lui sera pas interdit de prendre des positions majoritaires ou d'acquies certains droits de gestion.

### Investisseurs visés

Les Actions LP peuvent uniquement être souscrites par les investisseurs indiqués dans le paragraphe VI de l'article L. 214-162-1 du Code monétaire et financier français ; et tout autre investisseur, sous réserve que la souscription ou l'acquisition sont réalisées en son nom et pour son compte par un prestataire de services d'investissements agissant dans le cadre d'un service d'investissement et de gestion d'actifs selon les conditions définies en article L. 533-13 I du Code monétaire et financier français et l'article 314-11 du Règlement général de l'AMF. (les « Investisseurs qualifiés »). Les Actions LP sont conçues pour des Investisseurs qualifiés éligibles qui (i) ont une expérience et des connaissances théoriques suffisantes pour évaluer les risques de l'investissement dans des fonds propres privés ; (ii) sont capables de maintenir des investissements dans des fonds non liquides, fermés ; (iii) ont une perspective d'investissement à long terme ; (iv) ont des ressources suffisantes pour pouvoir supporter les pertes pouvant résulter d'un investissement dans les Actions LP (ce qui pourrait inclure la perte de la totalité de leur investissement) ; (v) ont obtenu des conseils professionnels en matière d'investissement ; et (vi) sont prêts à assumer un risque de 6 sur 7, ce qui correspond à un risque élevé. La nécessité pour l'investisseur particulier d'être en mesure de supporter la perte de la totalité de son investissement est due à plusieurs risques, dont le risque de marché, qui peuvent avoir un impact significatif sur le rendement de son investissement.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 8 ans. Vous ne pourrez pas sortir de ce produit avant l'échéance

L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») est un guide pour évaluer le risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure il est possible que le produit perde de l'argent en raison de mouvements des marchés ou parce que nous ne pouvons pas vous payer. Nous avons classé ce produit en classe 6 sur 7, ce qui est une classe à haut risque. Cela évalue les pertes potentielles pour les futures performances à un niveau, et les mauvaises conditions de marché

impactent la capacité du Fonds à vous payer. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds investira dans des actifs illiquides. Ce produit ne comprend aucune protection contre les performances futures du marché, de sorte que vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Investissement de 10 000 EUR. Durée de placement recommandée : 8 ans. Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti.**

Scénario		8 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	5 079.26 EUR
	Rendement moyen par an	- 8.12 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	10 491.61 EUR
	Rendement moyen par an	0.60 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	14 389.20 EUR
	Rendement moyen par an	4.65 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	18 745.95 EUR
	Rendement moyen par an	8.17 %

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer au cours des 8 prochaines années (période de détention minimale requise), dans le cadre de différents scénarios, si vous investissez 10 000 EUR. Les scénarios montrés illustrent les possibles performances de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.

## Que se passe-t-il si FundRock France AM S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un programme de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investisseur peut ne pas faire face à une perte financière due à une défaillance du Concepteur du PRIIP.

RBC Investors Services Bank France S.A. (le « Dépositaire ») remplira ses devoirs de bonne garde des actifs du Fonds. Dans le cas d'une insolvabilité de l'Initiateur du PRIIP, les actifs du Fonds sous la garde du Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, dans le cas d'une insolvabilité du Dépositaire, ou de quelqu'un agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire peut également être tenu responsable envers le Fond et les investisseurs pour toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, fraude ou défaut intentionnel de remplir correctement ses obligations de la part du Dépositaire (sous réserve de certaines restrictions).

## Que va me coûter cet investissement ?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Dans l'affirmative, cette personne vous fournira des renseignements sur ces coûts et leur incidence sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- La première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit performe comme indiqué dans le scénario modéré.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous encaissez au bout de 8 ans
Coûts totaux	3 211.51 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3.52 %

(\*) Cela illustre comment les coûts réduisent votre rendement chaque année pendant la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être de 4,65 % après les coûts.

## Composition des coûts\*

Coûts ponctuels lors de l'entrée ou de la sortie		Si vous encaissez au bout de 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	0,00% maximum du montant que vous payez en entrant dans cet investissement. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts courants / récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2.38% de la valeur de votre investissement par an. Ceci est basé sur des données de coûts estimés.	238 EUR
<b>Frais de transaction</b>	0.06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts engagés lorsque le fonds maître achète et vend les placements sous-jacents pour le produit. Le montant réel varie selon la quantité acheté et vendu.	6 EUR
<b>Frais accessoires pris dans des conditions spécifiques</b>		
<b>Commissions de surperformance et carried interests</b>	Impact du carried interest : 1.57% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel variera selon le rendement de votre investissement.	157 EUR

\* Les chiffres de Répartition des coûts ci-dessus sont basés sur des coûts estimés et par conséquent les coûts réellement payés par un investisseur peuvent différer, et même considérablement. Ces coûts sont montrés comme un pourcentage du Montant du capital souscrit du Fonds estimé à 30 millions d'euros et du Fonds maître estimé à 150 millions d'euros. Les coûts représentent le taux moyen annuel attendu tout au long du cycle de vie du Fonds, estimé sur huit ans à compter de sa date finale de signature. Les coûts réels peuvent, en toute année donnée, excéder les montants ci-dessus. Il est attendu que le ratio coûts global moyen annuel soit supérieur pendant la première partie de la vie du Fonds. Le tableau ci-dessus ne comprend aucun frais de souscription qui pourrait être applicable ni aucun coût de rachat (le cas échéant). Les coûts récurrents n'incluent aucun coût de financement possible. Les autres coûts récurrents incluent des frais de gestion moyens calculés sur la base des différents taux de frais de gestion pendant la vie du Sous Fonds, et le cas échéant, selon un capital investi prévisionnel.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention minimale requise : 8 ans

Le Fonds est un investissement fermé. Les investisseurs n'ont pas de droit de rachat de leur initiative pendant le terme du Fonds et la période de détention des Actions est fixe jusqu'à la fin du terme du Fonds comme décrit dans l'entrée « Terme » du présent DIC. Un investisseur peut transférer les Actions conformément aux conditions établies dans les prospectus et les statuts.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez porter réclamation, vous devez écrire au distributeur du Fonds ou à votre conseiller. Si vous n'avez pas de distributeur ou de conseiller, la réclamation doit être adressée par écrit au gestionnaire de fonds d'investissement alternatif du Fonds, en utilisant les coordonnées suivantes :

FundRock France AM  
63 Avenue des Champs-Élysées  
75008 Paris, France  
+33 (0)1 55 27 27 80 – [France@Fundrock.com](mailto:France@Fundrock.com)

## Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce DIC sont complétées par les statuts et les prospectus, qui seront fournies aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur nette d'inventaire des Actions ainsi que les informations sur les performances historiques des Actions seront fournies aux investisseurs avant la souscription. D'autres informations et/ou documentations peuvent être obtenues, gratuitement, en anglais, auprès du concepteur du PRIIP. Le DIC est disponible sur le site web du Concepteur du PRIIP à l'adresse <https://fundinfo.fundrock.com>. Un exemplaire papier du DIC est disponible sur demande, gratuitement, auprès du concepteur du PRIIP.